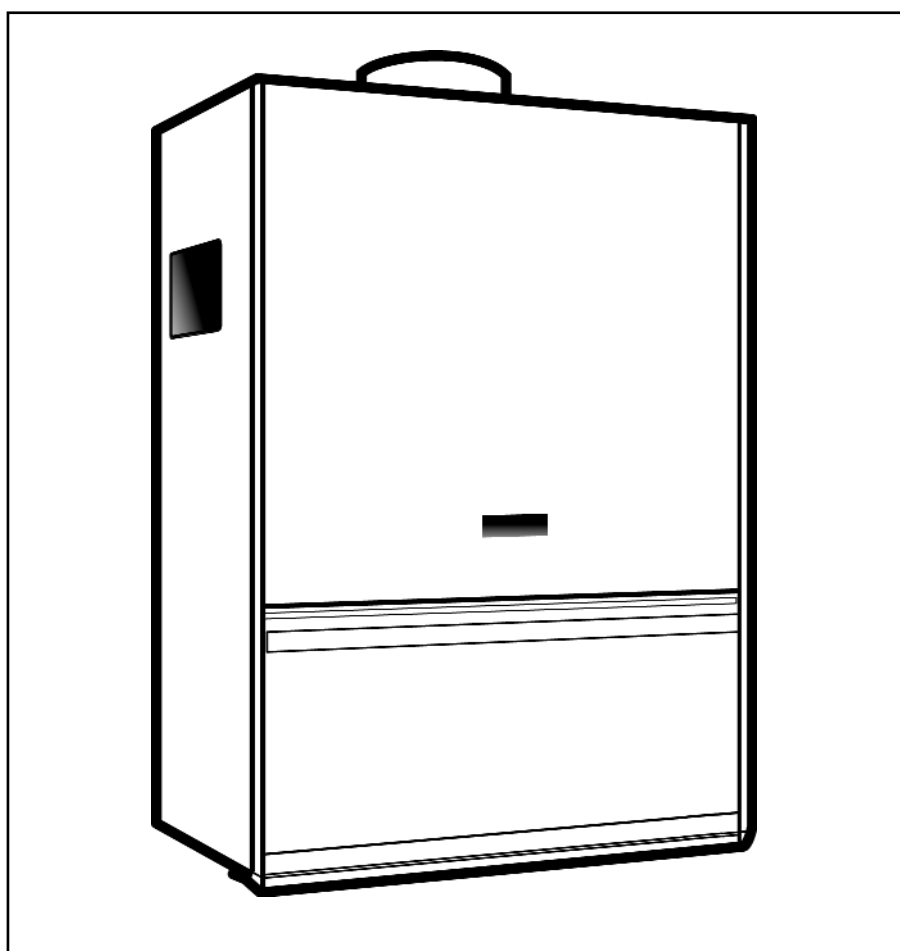




**CHAFFOTEAUX
& MAURY**

Celtic TIG 35 HP CF



Chaudière à gaz

à deux services

Chauffage + eau chaude sanitaire accumulée

système TIG

Notice Technique

"destinée à l'installateur"

CHAFFOTEAUX & MAURY

BP 64
78403 CHATOU Cedex
Tél. : 01 34 80 59 00
Fax Services commerciaux : 01 34 80 59 28
Fax Services techniques : 01 34 80 57 07

CHAUDIERE MURALE à GAZ CELTIC TIG 35 HP CF

à deux services
chauffage + eau chaude sanitaire
accumulée (système avec ballon)

SOMMAIRE

1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- 1.1 Caractéristiques dimensionnelles
- 1.2 Caractéristiques fonctionnelles
- 1.3 Caractéristiques hydrauliques
- 1.4 Description

2. INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

- 2.1 Implantation
- 2.2 Installation
 - Protection du réseau d'eau potable
 - Pour concevoir et réaliser une installation de qualité
 - Préparation avant la pose de la chaudière
 - Raccordements eau et gaz
 - Mise en place de la chaudière
 - Effectuer les raccordements électriques

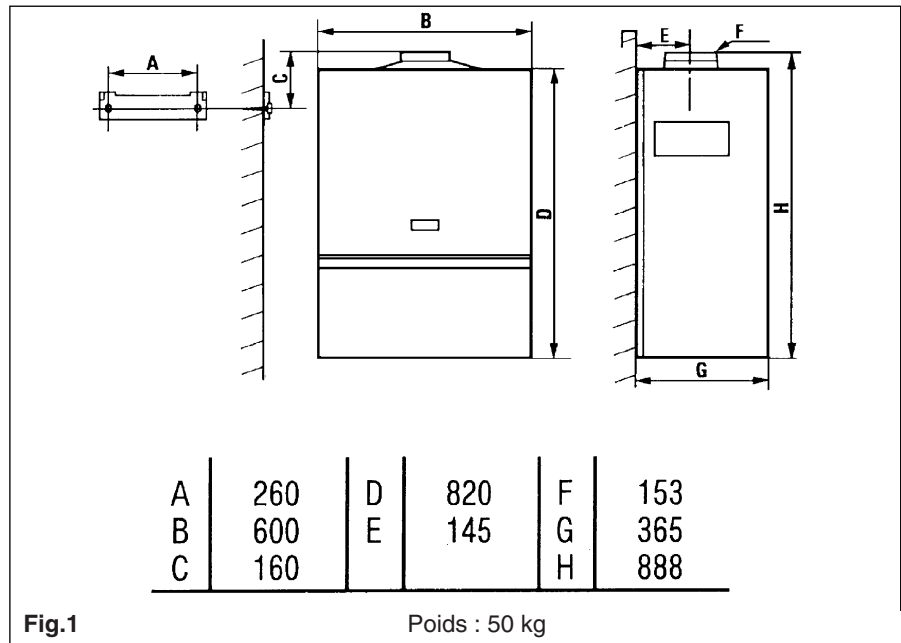
2.3 Première mise en service

- Remplissage du ballon
- Remplissage du circuit chauffage
- Allumage de la chaudière
- Sécurité de débordement
- Réglages
- Montage de l'habillage

3. CHANGEMENT DE GAZ

1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES

1.1 CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES



1.2 CARACTÉRISTIQUES FONCTIONNELLES

Modèle :	TIG 35 HP CF	
Puissance utile maximale	35 kW	
Puissance chauffage ajustable	de 13,1 à 35 kW	
Niveau de performance et de pertes à l'arrêt :	B 500	
Classe I, Type B11BS.		
Débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de combustion	85 m³/h	
Débit massique des produits de combustion	32 g/s	
Température moyenne des produits de combustion.....	120 °C	
Capacité utile du ballon BOA associé :	150 litres ou 200 litres	
Débit spécifique eau chaude (ΔT 30 K) selon ballon :	20 l/min.	22 l/min.
Pression maximale circuit sanitaire	7 bar	
Pression maximale circuit chauffage	3 bar	
Température maximale au départ chaudière	85 °C	
Température nominale E-C-S	57 °C	
Tension électrique	230 volts mono - 50 Hz	
Puissance électrique absorbée	90 W	
Protection électrique	IPX 0	
Nombre de becs au brûleur.....	24	
Débit nominal de gaz (15°C -1013 mbar)	Puissance	
	maxi	mini
	35 kW	13,1 kW
G 20 - GN H (Lacq).....	35,9 MJ/m³ sous 20 mbar	4,21 m³/h 1,59 m³/h
G 25 - GN L (Groningue)	30,9 MJ/m³ sous 25 mbar	4,48 m³/h 1,69 m³/h
Butane - G 30.....	45,6 MJ/kg sous 28-30 mbar	3,14 kg/h 1,18 kg/h
Propane - G 31.....	46,4 MJ/kg sous 37 mbar	3,09 kg/h 1,16 kg/h
Perçage des sièges de Clapet et des injecteurs en mm	G 20	Butane
	G 25	Propane
Siège de clapet d'électrovanne 1/3 (Ø)	2,80 mm	1,90 mm
Siège de clapet d'électrovanne 2/3 (Ø)	6,00 mm	4,00 mm
Injecteur de nourrice brûleur (nb : 24) (Ø)	1,28 mm	0,74 mm
Repérage des nourrices	1004808	1004809
	NAT	PRO

1.3 CARACTÉRISTIQUES HYDRAULIQUES

Diagramme de la pression hydraulique en fonction du débit (fig. 2)

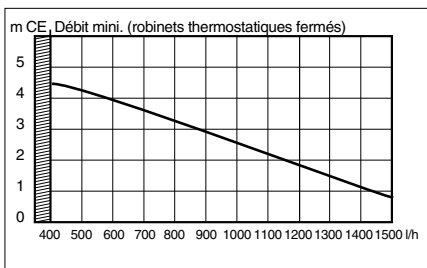


Fig.2

Le point de fonctionnement retenu pour le calcul du réseau doit se situer en dehors de la zone hachurée : le débit -robinets thermostatiques fermés- doit être supérieur à 400 litres.

Capacité en eau de l'installation.

La chaudière est équipée d'un vase d'expansion sous pression qui assure le fonctionnement en circuit fermé de l'installation de chauffage. Il maintient la pression dans le circuit et absorbe la dilatation de l'eau.

- Capacité utile du vase d'expansion : 7,1 litres.

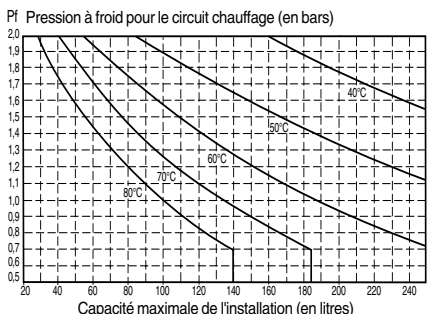


Fig.3 Diagramme de contenance en eau

- Pf = Pression à froid en bar,
- C = Capacité de l'installation, en litres.

La capacité en eau d'une installation sous pression varie avec :

- la température moyenne de fonctionnement en °C,
- la hauteur statique (qui correspond à la différence de niveau en mètres, entre le point le plus haut de l'installation et l'axe du vase d'expansion).

La capacité minimum de l'installation ne doit pas être inférieure à 20 litres.

Nota : si le vase d'expansion prévu sur la chaudière n'est pas suffisant pour la capacité en eau de l'installation de chauffage, il est possible de rajouter un

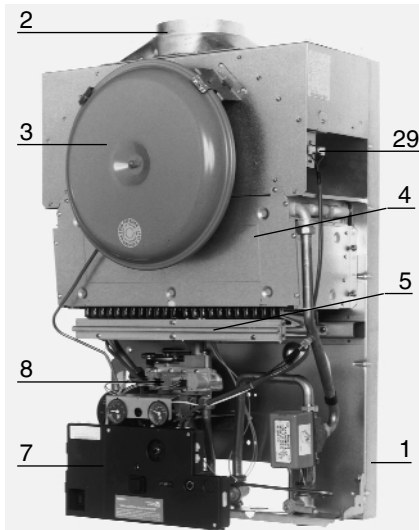


Fig.4

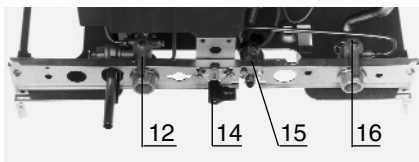


Fig.5

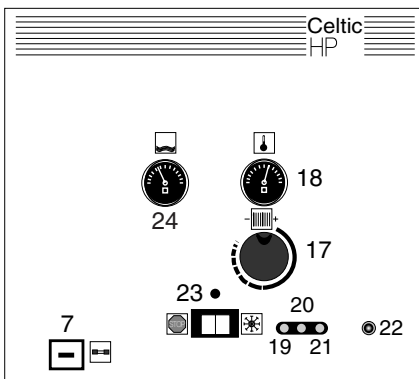


Fig.6

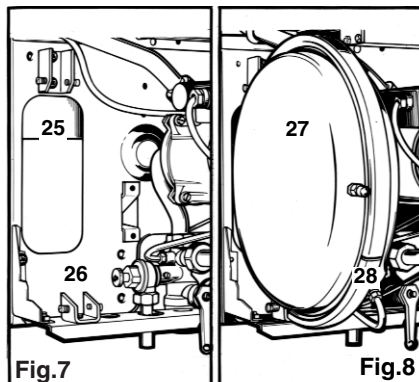


Fig.7

Fig.8

vase d'expansion supplémentaire d'une contenance de 2,7 litres (capacité d'eau supplémentaire de 90 l environ).

Deux pattes de fixation (25 et 26) (fig. 7) sont livrées avec le vespi (27) et un tube (28) (fig. 8) pour le raccordement au robinet retour chauffage(12).

1.4 DESCRIPTION (fig.4, 5 et 6)

Sous un habillage en tôle d'acier galvanisée revêtu d'une résine synthétique blanche à haute résistance cuite au four, la chaudière comprend :

1. - Châssis rigide en tôle d'acier.
2. - Coupe-tirage antirefouleur.
3. - Vase d'expansion sous pression.
4. - Corps de chauffe comprenant un échangeur en cuivre et une chambre de combustion.
5. - Brûleur multigaz comprenant :
 - un bloc de 24 becs en acier inox,
 - une nourrice porte-injecteurs.
 - une double électrode d'allumage.
 - une électrode de détection de présence de flamme par ionisation.
6. - Vis de réglage de la puissance chauffage.
7. - Boîtier étanche de raccordement électrique.
8. - Bloc de 3 électrovannes assurant la régulation du chauffage,
9. - Circulateur.
10. - Dégazeur placé avec purge automatique, placé en amont du circulateur.
11. - Vis de purge d'air.
12. - Robinet retour chauffage.
13. - Soupape hydraulique de sécurité.
14. - Robinet d'arrêt de gaz.
15. - Robinet départ réchauffage.
16. - Robinet départ chauffage.
17. - Bouton de réglage du chauffage.
18. - Thermomètre chauffage.
19. - Voyant vert de mise sous tension.
20. - Voyant orange de fonctionnement du brûleur.
21. - Voyant rouge de mise en sécurité.
22. - Bouton poussoir de réarmement.
23. - Interrupteur Marche - STOP.
24. - Manomètre chauffage.
25. - Patte de fixation vespi (fig. 7).
26. - Patte de fixation vespi (fig. 7).
27. - Vespi supplémentaire (fig. 8).
28. - Tube vespi (fig. 8).
29. - Sécurité de débordement (fig. 4).

2. CONDITIONS D'INSTALLATION

2.1 IMPLANTATION

Les précautions à prendre :

- Exclure toute cloison légère pour la fixation de la chaudière (fig. 9).
- La placer à proximité du conduit d'évacuation des produits de combustion (fig. 10).
- Prévoir un pot de purge afin d'éviter que la condensation éventuelle du conduit ne tombe dans l'appareil (fig. 1).
- Laisser de part et d'autre de l'appareil un espace de 15 cm minimum pour le démontage des panneaux latéraux et l'accès lors des opérations d'entretien, et pour assurer le bon fonctionnement de l'antirefouleur (fig. 11).
- La chaudière ne doit pas être placée au-dessus d'un appareil de cuisson, afin d'éviter l'encrassement par les vapeurs grasses de cuisine et par suite un mauvais fonctionnement (fig. 12).
- Dans le cas d'installation d'une chaudière dans une salle de bains ou dans une salle d'eau, il y a lieu de se conformer aux règles particulières de la norme C 15-100 Chapitre 7.

2.2 INSTALLATION

BATIMENTS D'HABITATION

CONDITIONS REGLEMENTAIRES D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- **Arrêté du 2 août 1977**
Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments et de leur dépendances.
- **Arrêté du 5 février 1999 modificatif de l'arrêté du 2 août 1977**
Après remplacement d'une chaudière à l'identique (axe et emprise de l'appareil antérieur), l'installateur est tenu d'établir un certificat de conformité « modèle 4 ».
- Norme **DTU P 45-204** - Installations de gaz (anciennement DTU n°61-1 - Installations de gaz - avril 1982 + additif n°1 de juillet 1984).
- **Règlement Sanitaire Départemental**.
- Norme **NF C 15-100** - Installations électriques à basse tension - Règles.

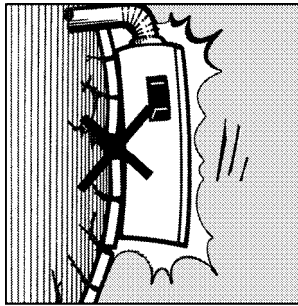


Fig. 9

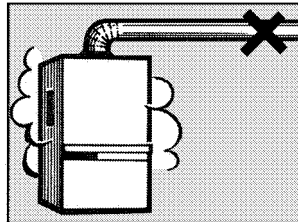


Fig. 10

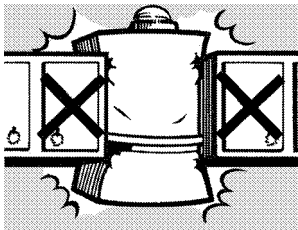


Fig. 11

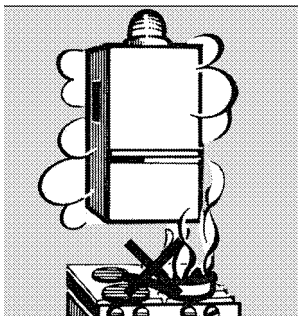


Fig. 12

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

CONDITIONS REGLEMENTAIRES D'INSTALLATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- **Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :**

a) Prescriptions générales

pour tous les appareils :

- Articles **GZ**

Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

- Articles **CH**

Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b) **Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).**

En particulier :

La chaudière doit être installée dans un local dont le volume est au moins de 8 m³, elle doit être raccordée à un conduit de fumée réglementaire.

Le local doit comporter les orifices obligatoires d'aération à maintenir en bon état de fonctionnement.

Recommandation :

Si la région est exposée aux risques de foudre (installation isolée en bout de ligne EDF, ...) prévoir un parafoudre.

Notre garantie est subordonnée à cette condition.

Protection du réseau d'eau potable

La présence sur l'installation d'une fonction de disconnection du type CB à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable est requise par les articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

Pour répondre à cette exigence, il est nécessaire de placer un disconnecteur au niveau du remplissage de l'installation

Pour concevoir et réaliser une installation de qualité

Avant de procéder à la mise en place de la chaudière, il faut suivre un certain nombre de règles pour assurer un bon fonctionnement des installations : eau chaude sanitaire, chauffage central et évacuation des gaz brûlés.

Circuit d'eau chaude sanitaire

Eviter les pertes de charge excessives, utiliser des robinetteries sanitaires à sections de passage importantes et des pommes de douche à faible perte de charge permettant un débit suffisant, la pression à assurer à l'entrée de la chaudière doit être de 1 bar minimum (compte non tenu des pertes de distribution).

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à 25°TH, il est préconisé de prévoir un adoucisseur d'eau.

En cas de présence d'un clapet anti-retour, il est nécessaire de prévoir un dispositif permettant l'expansion.

Circuit de chauffage central

Débit de circulation : lors du dimensionnement, bien veiller au respect du débit minimum: 400 l/h. Notamment, dans le cas d'une installation équipée de robinets thermostatiques prendre la précaution de conserver un débit de circulation équivalent.

Précautions contre la corrosion

Des incidents de fonctionnement, dus à la corrosion sont susceptibles de se produire lorsque l'installation est réalisée avec des éléments hétérogènes :

- production d'hydrogène et de gaz parasites,
- résidus de corrosion créant des bouchons,
- fuites après un temps plus ou moins long de fonctionnement.

Pour éviter ces problèmes il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion et d'éviter des rajouts d'eau trop fréquents.

En cas de traitement, prendre toute précaution pour éviter que l'eau traitée ne devienne agressive.

Installation ancienne :

Prévoir sur le retour et au point bas, un pot de décantation muni d'une vidange pour recueillir et évacuer les impuretés : particules, calamine..., il sera bon dans ce cas d'ajouter à l'eau un produit alcalin et un dispersant.

Recommandation :

Prévoir des purgeurs sur tous les radiateurs et aux points hauts de l'installation ; ainsi que des robinets de vidange aux points bas.

POSE DE LA CHAUDIERE

La chaudière est livrée avec une platine d'accrochage.

Montage de la platine

En tenant compte de l'entr'axe (A) indiqué sur le dessin (fig. 1), fixer la platine d'accrochage à l'aide des vis à bois et rondelles fournies, contrôler son aplomb avant de terminer le serrage.

Nota :

Par dérogation en cuisine la Norme DTU P 45-204 prévoit que la ventilation haute de la cuisine peut être effectuée par le coupe-tirage de la chaudière si les ouies de l'antirefouleur sont au moins à 1,80 m du sol (fig. 1). Dans ce cas, il suffit de placer la platine à 2 m du sol fini.

Raccordement des canalisations (fig. 13)

Raccordements eau et gaz	Douilles pour tubes Ø	Douilles à visser
J Retour chauffage	-	1"
L Arrivée gaz	14x16 ou 18x20	-
M Départ réchauffage	-	1"
N Départ chauffage	-	1"

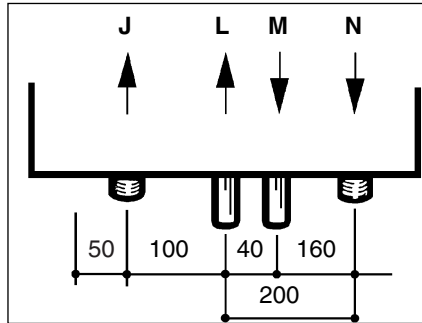


Fig. 13

Important :

Avant de fixer la chaudière sur la platine d'accrochage, il est indispensable de procéder au rinçage et au nettoyage de l'installation.

Pose de la chaudière

Soulever la chaudière, la présenter face aux pattes de la platine et l'engager en position d'accrochage.

Raccordement de la soupape de sécurité

La soupape de sécurité montée sur le robinet de retour du chauffage protège l'installation contre toute surpression. Elle doit obligatoirement être raccordée à une canalisation de vidange d'un diamètre de 18 x 20 mm. A cet effet il est livré une douille de jonction Ø



Fig. 14

12x14. Cette douille de jonction ne doit en aucun cas être soudée à la canalisation de vidange. L'orifice d'écoulement doit être laissé à l'air libre.

Raccordement au conduit d'évacuation

Le raccordement est prévu pour l'emboîtement d'un tuyau Ø 153 mm.

Lorsque l'appareil est réglé à une puissance inférieure à la puissance nominale, le diamètre du conduit de fumées doit obligatoirement être calculé et correspondre au diamètre prévu lorsque la chaudière fonctionne à sa puissance maximale.

RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES

Important : Conformément à la réglementation, un dispositif de séparation omnipolaire, ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm doit être prévu dans l'installation fixe d'alimentation de la chaudière.

La chaudière doit être raccordée à une canalisation fixe à l'aide de câbles rigides.

1) Alimentation électrique

Le boîtier électrique étanche permet :

- le raccordement d'un câble 3 conducteurs (phase, neutre, terre) pour l'alimentation en courant monophasé 230 volts de la chaudière.
- le raccordement d'une régulation d'ambiance.

Ce boîtier est livré avec fusibles de protection (2 A.).

2) Raccordement de la chaudière

- enlever le porte-fusibles (34) (fig 14),
- ouvrir la porte du boîtier (7),
- couper le bout des passe-fils selon la section des câbles à utiliser,

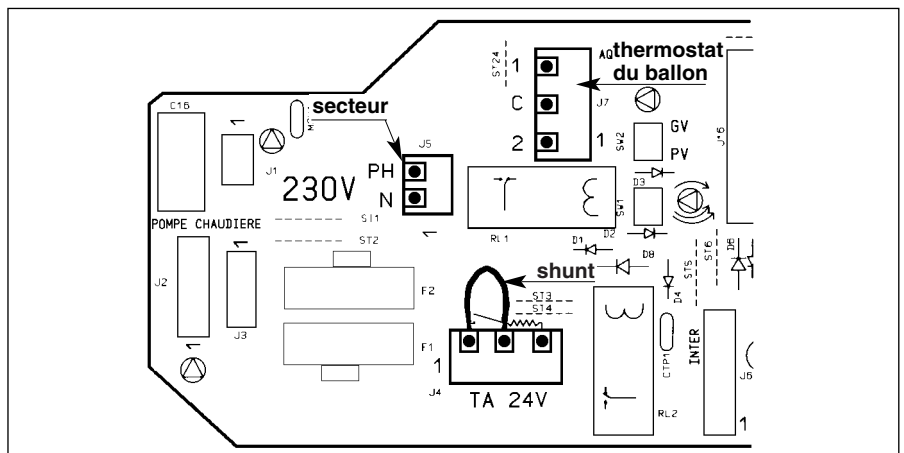


Fig. 15

- refermer la porte (7) et remettre en place le porte-fusibles (34).

3) Raccordement du ballon d'eau chaude sanitaire

Utiliser un câble 3 conducteur pour raccorder le thermostat ballon, brancher le commun en "C", la demande réchauffage sanitaire en "1" et le renvoi chauffage (après coupure par élévation de température du ballon) en "2".

4) Raccordement d'un thermostat d'ambiance (T.A.)

Le bornier de raccordement du T.A. est situé sur le circuit **24 V continu** de la chaudière.

Branchement (fig. 16)

- Retirer le shunt placé d'usine (fig.15)

Thermostat d'ambiance 2 fils :

- raccorder les 2 fils conformément au schéma (fig. 16).

Thermostat d'ambiance avec résistance d'anticipation :

- raccorder les 3 fils conformément au schéma (fig. 17).

Dans tous les cas la résistance d'accélération (A) doit être **hors tension** lorsque le thermostat coupe par élévation de température.

Mode de fonctionnement (schéma) page 8

Deux possibilités sont offertes :

1) le thermostat d'ambiance coupe l'électrovanne gaz (extinction du brûleur) mais la pompe de circulation tourne en permanence (réglage d'usine) :

- le commutateur «JP1» est placé en position (1).

2) la pompe de circulation est arrêtée lors de la coupure du gaz par le thermostat d'ambiance :

- placer le commutateur «JP1» sur la position (2).

2.3 PREMIERE MISE EN SERVICE

1) Circuit sanitaire

Remplissage du ballon

- Ouvrir le robinet d'alimentation d'eau froide.
- Purger l'installation en puisant aux différents robinets d'eau chaude, puis refermer ces robinets : le circuit sanitaire est alors purgé d'air et sous pression.

2) Remplissage du circuit de chauffage (fig. 18, p. 7).

- Vérifier que les deux robinets (12 et 16) du chauffage ainsi que le robinet (15) du réchauffage ballon sont bien ouverts.

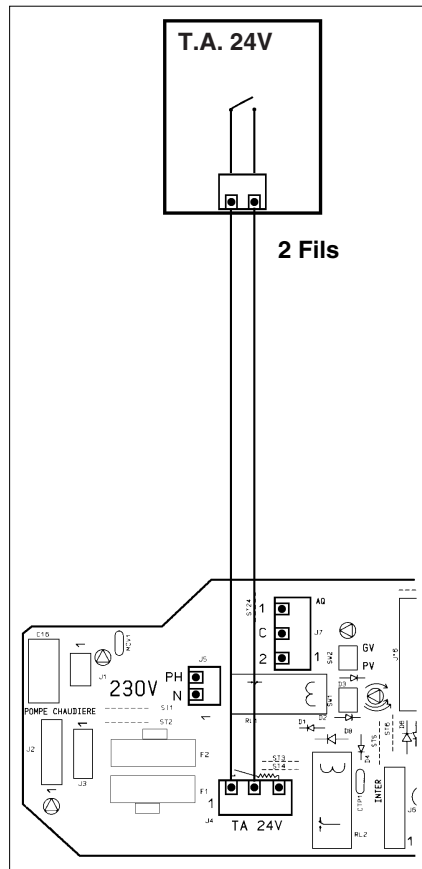


Fig. 16

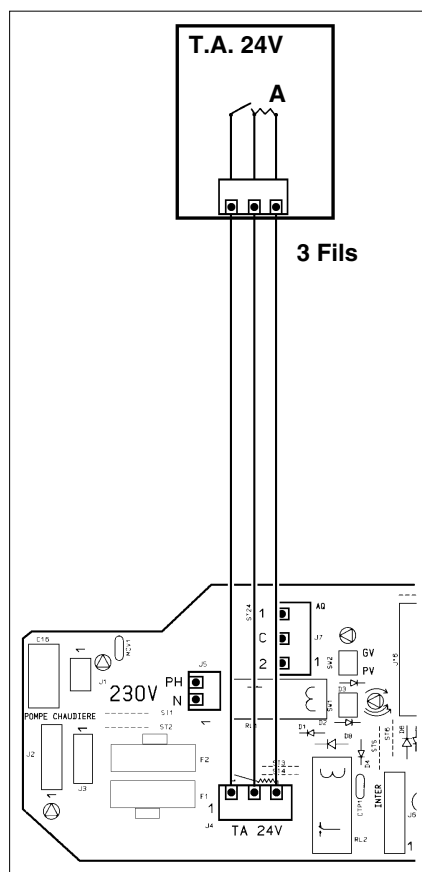


Fig. 17

- Ouvrir le robinet de remplissage prévu sur l'installation, l'eau remplit peu à peu les canalisations du circuit de chauffage.
- Eliminer l'air aux purgeurs des radiateurs et à ceux situés aux différents points hauts de l'installation .
- Fermer le robinet de remplissage lorsque l'aiguille du manomètre atteint 1,5 bar.
- Faire démarrer la pompe en plaçant l'interrupteur sur la position hiver.
- Purger à la vis de dégazage (11) (fig. 4 page 3).

La purge de l'installation peut être complétée par la répétition de plusieurs cycles de l'opération suivante :

- mise en marche de la pompe quelques minutes - arrêt - purge.

Il est préconisé de refaire une dernière opération de purge après l'essai de chauffe de l'installation.

3) Allumage de la chaudière

Vérifier que le robinet du compteur à gaz est ouvert et que le contacteur d'alimentation secteur du chauffage est enclenché.

Effectuer successivement les opérations suivantes :

1) Tourner vers la gauche la manette du robinet (14) d'arrêt de gaz.

2) Placer l'interrupteur (23) (fig. 6) sur la position désirée : "ÉTÉ", pour obtenir seulement de l'eau chaude, "HIVER" pour obtenir de l'eau chaude et du chauffage. Le voyant vert (19) (fig. 6) s'allume.

- L'allumage automatique du brûleur se fera par le système électronique avec contrôle de flamme.

- en ÉTÉ (eau chaude seule) le thermostat du ballon provoque la demande de réchauffage. Il arrêtera la chaudière une fois la température atteinte (60°C environ). Le voyant orange (20) (fig. 6) s'allume pendant la durée de fonctionnement du brûleur.

- en HIVER (eau chaude et chauffage) en enclenchant le thermostat d'ambiance si nécessaire.

Le voyant orange (20) s'allume lorsque le brûleur fonctionne.

Nota : Si le brûleur ne s'allume pas (par exemple parce que la purge d'air de la canalisation gaz n'était pas suffisante), la mise en sécurité par le dispositif de détection de flamme par ionisation intervient dans les 5 secondes.

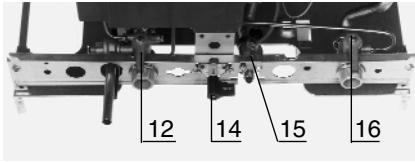


Fig. 18

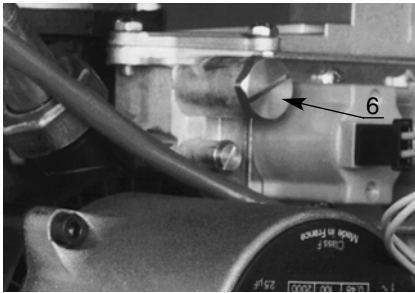


Fig. 19

Après quelques instants, le voyant rouge (21) (fig. 6) s'allume, il est alors nécessaire d'appuyer sur le bouton (22) de réarmement du boîtier électronique pour que le cycle d'allumage recommence.

Un délai de sécurité est prévu entre deux tentatives consécutives d'allumage.

4) Réglages

Réglage de la puissance chauffage

(voir tableau ci-dessus).

Selon la puissance installée, il est possible d'ajuster la puissance utile de la chaudière.

Pour effectuer ce réglage, vérifier que la chaudière fonctionne à plein gaz,

REGLAGE DE LA PUISSANCE CHAUFFAGE						
		37,5%	50%	66%	100%	
G20	Pr	9	21	35	80	Pr : pression à la partie gaz en mm C.E.
	D	1,66	2,02	2,84	4,21	
G25	Pr	12,5	29	49	111	D : débit gaz en m ³ /h pour les gaz G 20 et G 25.
	D	1,76	2,32	3,26	4,69	
Propane	Pr	27,5	62	110	248	débit gaz en kg/h pour les gaz propane et butane.
	D	1,16	1,54	2,16	3,09	
Butane	Pr	21	47	83,5	188	
	D	1,18	1,52	2,12	3,14	

- ôter le bouchon et agir sur la vis (6) (fig.19) (en dévissant on augmente le débit de gaz, en vissant on le diminue).

Régler selon le cas entre plein gaz et minimum. Contrôler le débit de gaz au compteur ou la pression à la nourrice.

Ce réglage n'a aucune incidence sur la puissance sanitaire et ne modifie pas le fonctionnement de la régulation chauffage.

Ce réglage effectué, plomber la vis (6) avec une touche de peinture ou du vernis et noter sur la plaque signalétique la valeur à laquelle a été réglée la chaudière.

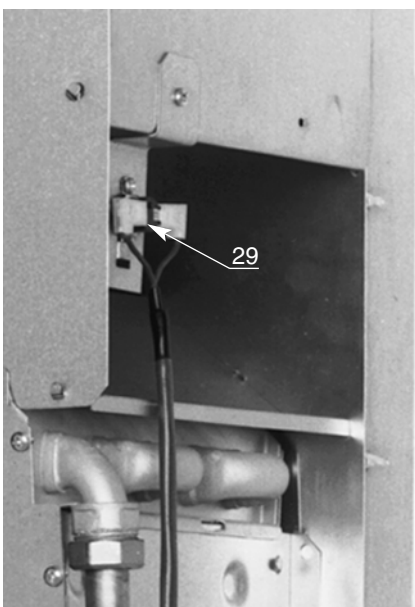


Fig. 20

Sécurité de débordement

Cette chaudière, de type B11BS, est équipée d'une sonde (29) (fig. 20), placée dans le coupe-tirage antirefouleur, qui interrompt l'alimentation électrique, entraînant l'interruption de l'arrivée du gaz au brûleur en cas de perturbations de l'évacuation des produits de la combustion. La chaudière est en position de veille. Après environ 15 minutes (refroidissement de la sonde) la chaudière se remet automatiquement en marche.

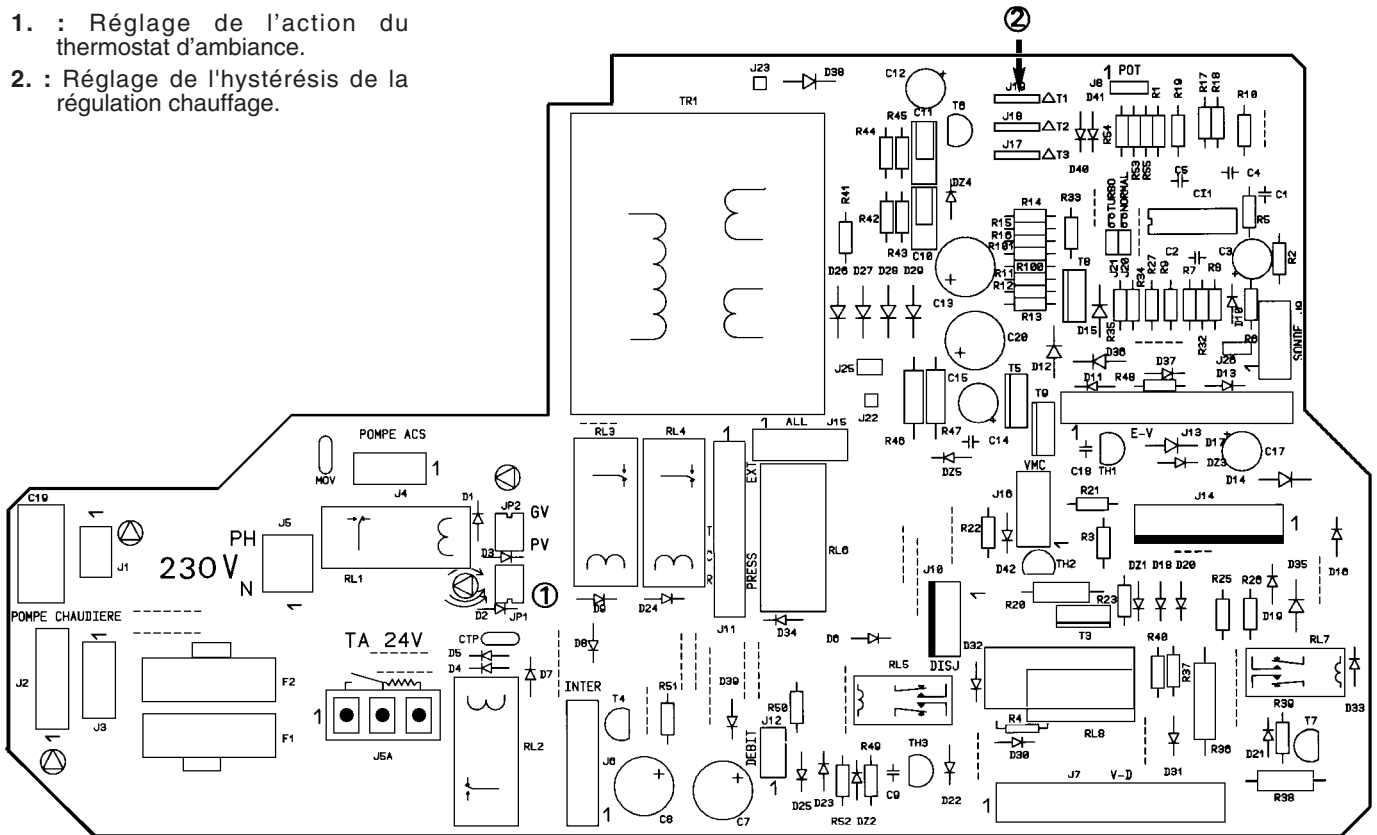
Important : en cas de mises à l'arrêt répétées de la chaudière, il faut remédier au défaut d'évacuation en contrôlant la vacuité du conduit et en s'assurant que le débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de combustion est bien obtenu.

Ce dispositif de contrôle de l'évacuation des produits de la combustion ne doit pas être mis hors service.

Attention : ne pas intervenir de façon intempestive sur le dispositif de contrôle d'évacuation des produits de la combustion. En cas de remplacement, seules les pièces d'origine peuvent être employées.

Réglages sur circuit imprimé pour optimisation du fonctionnement de la chaudière

1. : Réglage de l'action du thermostat d'ambiance.
2. : Réglage de l'hystérésis de la régulation chauffage.



1. Réglage de l'action du thermostat d'ambiance (voir page 6) :

2. Réglage de l'hystérésis de la régulation chauffage

Ce réglage, pour optimisation du fonctionnement de la chaudière, s'effectue sur le circuit imprimé de la chaudière.

- placer le connecteur sur la position désirée, selon les caractéristiques de l'installation .

$\Delta T1$: 7°C

$\Delta T2$: 12°C (réglage d'usine)

$\Delta T3$: 20°C

Montage de l'habillage

1) Sortir de l'emballage carton : l'écran du tableau de commande, la porte basculante, le panneau avant supérieur et les panneaux de côté.

S'il y a lieu, retirer le film protecteur adhésif des panneaux d'habillage.

2) Assembler les pièces en commençant par les deux panneaux de côté (fig. 21).

- Accrocher les panneaux aux têtes supérieurs (42) (fig. 21), engager et visser à demi les 2 vis en partie inférieure.

3) Présenter l'écran en position de montage.

- Engager les 5 vis (32) (fig. 22) prévues pour sa fixation afin de le maintenir. Il est possible ensuite de visser complètement ces 5 vis de fixation et de bloquer les vis des panneaux de côté.

4) Accrocher le panneau avant en l'engageant dans les deux têtes supérieurs (42) (fig. 21), et ajouter les 2 vis (33) (fig. 22) de fixation dans la partie inférieure.

5) Poser le bouton de réglage de la température chauffage (17) (fig. 22).

6) Le montage de la porte basculante s'effectue à l'aide de deux pattes de fixation (A et B) et d'une bride (C) à monter impérativement (fig. 23 et 24).

- Ôter les 2 écrous reliant la bride aux pattes de fixation de la porte et conserver les deux vis.

- Présenter la porte en position verticale. Engager la partie (B) (fig. 23) dans le profilé du panneau de côté droit, en respectant la position du dessin, et fixer l'ensemble sous le panneau de côté de la chaudière.

- Faire pivoter la patte gauche de la fixation à 90°, engager la partie (A) (fig. 24) dans le profilé et fixer l'ensemble sous le panneau de côté gauche.

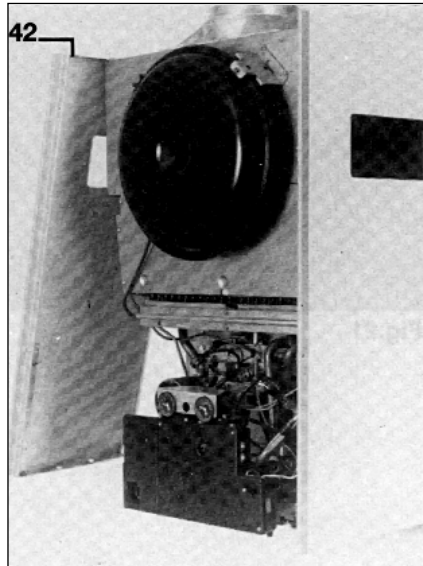


Fig. 21

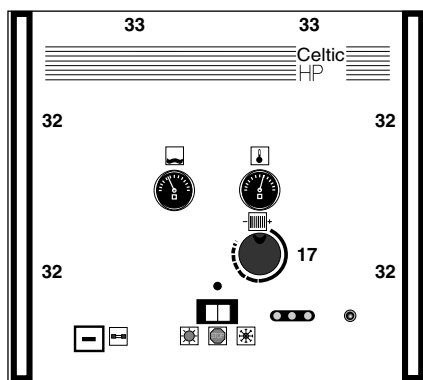


Fig. 22

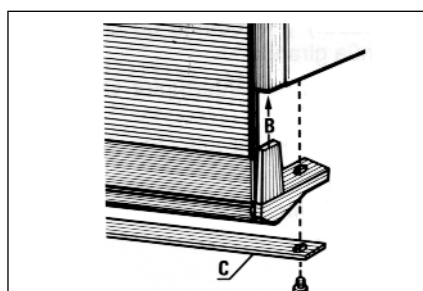


Fig.23

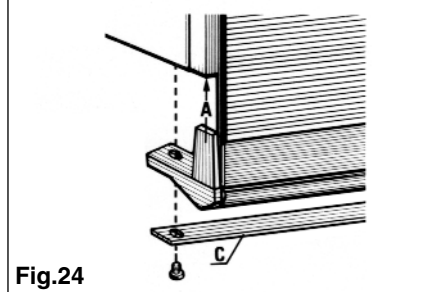


Fig.24

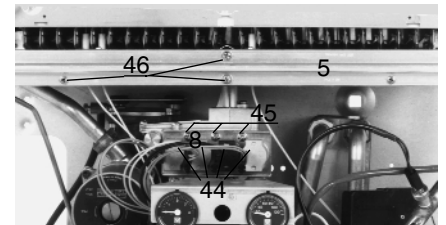


Fig. 25

CHANGEMENT DE GAZ

De gaz naturel en butane-propane Cat. II 2E+3+ (fig. 25) :

- Déconnecter électriquement les 3 électrovannes (44).

- Dévisser les 6 vis (45) de fixation du bloc électrovannes (10).

- Oter avec précaution le bloc (10) en ayant soin de ne pas laisser échapper les clapets et ressorts des électrovannes.

- Changer les sièges calibrés des clapets (voir tableau - perçage des sièges de clapets - page 2).

- Replacer le bloc (10) avec les clapets et ressorts des électrovannes.

- Visser fortement les 6 vis (45)

- Rebrancher électriquement les 3 électrovannes (44).

- Dévisser les 4 vis (46) et ôter la nourrice (5).

- Monter, avec le joint, la nouvelle nourrice équipée d'injecteurs gaz propane-butane.

- Visser fortement les 4 vis (46)

(Pour passer de gaz Propane-Butane en gaz Naturel, les opérations de démontage et de remontage sont identiques au texte ci-dessus).

Réglage de la puissance maximum en chauffage :

Ajuster à l'aide de la vis située derrière le bouchon (6) (fig. 26) la puissance en chauffage, voir paragraphe «réglages» page 7.

Ne pas oublier de plomber à nouveau la vis (6) avec une touche de peinture ou du vernis et de noter sur la nouvelle plaque signalétique la valeur à laquelle a été réglée la chaudière.

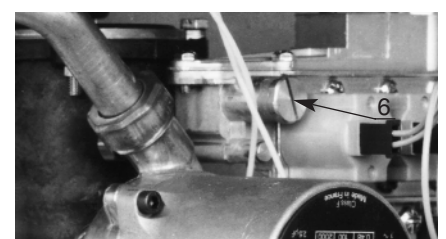


Fig.26

CHAFFOTEAUX & MAURY

BP 64
78403 CHATOU Cedex
Tél. : 01 34 80 59 00
Fax Services commerciaux : 01 34 80 59 28
Fax Services techniques : 01 34 80 57 07
<http://www.chaffoteaux-maury.com>